



# ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE  
MARCEL PAGNOL

Colombes, le 9/11/2023

**Affaire suivie par**  
M. Laurent SALIN  
Directeur de l'école

**Téléphone**  
01 56 83 84 20

**Courriel**  
[0922425L@ac-versailles.fr](mailto:0922425L@ac-versailles.fr)

**Adresse**  
110 RUE D'ESTIENNE D'ORVES  
92700  
COLOMBES

## Compte-rendu du conseil d'école du 9 novembre 2023

### Ordre du jour :

Résultat des élections de parents d'élèves

Rentrée 2023 : structure et effectifs, évaluations nationales, projets pédagogiques, festivités

Temps périscolaire

Vote du règlement intérieur

. Bilan de la coopérative 2022/2023

Sécurité : incendie, PPMS, traversée rue d'Estienne d'Orves

Travaux d'agrandissement

Bilan évaluation école 2022/2023

Budget cars

. Entretien de l'école

Prévention et gestion des conflits lors des récréations et pause méridienne

**.Présence de ventilateurs en cas de forte chaleur**

## **Présentation des membres du conseil**

**Parents élus** : M.Brick, Mme Tordeux, Mme Lemarié, Mme Khelidj, Mme Sarazin Ferrat, M.Tanfouri, Mme Legay, Mme Kassa, Mme Labrouki, Mme Zimmer, Mme Durand-Glory, Mme Nordmann (représentants UPIC)

Mme Audebert, M.Duflot, (représentants FCPE)

**Enseignants** : Mme Yvernay (PS) absente excusée, Mme Bracquemart (MS-GS) absente excusée, Mme Colson (MS) , Mme Canat (PS-GS), Mme Bosquet (CM1B), , Mme Le Guillou (CPB), Mme Chéron (CPC), Mme Sollossi (CE1A), Mme De Lascoups (CE1B), Mme Goncalves (CE2A), M. Berthon (CE2B), Mme Gohier (CPA), Mme Caccia-Couasnon (CM1A), Mme d'Humières (CM1-CM2), Mme Duflot (CM2B), M. Salin (directeur)

**Représentants accueil de loisirs** : Mme Pigache

**Représentant de la municipalité** : M.Bekkouche (excusé)

### **I – Résultat des élections de parents**

Les élections se sont déroulées vendredi 13 octobre. Le bureau était ouvert de 7h45 à 12h15.

Le taux de participation s'établit à 62,78 % (532 inscrits, 334 votants, 29 bulletins blancs ou nuls).

12 sièges attribués à l'UPIC et 3 sièges à la FCPE.

### **II – Rentrée 2023**

- L'école se compose de 15 classes pour 370 élèves, 4 classes en maternelle pour 99 élèves et 11 classes en élémentaire pour 271 élèves (165 en cycle 2 et 106 en cycle 3)

#### *En maternelle :*

PS/GS - 26 élèves (8PS/18GS)

PS – 25 élèves (17PS/10MS)

MS – 24 élèves

MS/GS – 24 élèves (6MS/18GS)

Moyenne par classe : 24,75

#### *En élémentaire :*

3 CP à 23, 23 et 22 élèves

2 CE1 à 25 élèves

2 CE2 à 24 et 23 élèves

2 CM1 à 27 élèves

1 CM1/CM2 à 24 élèves (9CM1/15CM2)

1 CM2 à 28 élèves

Moyenne par classe : 23,54

- Evaluations nationales

Afin de permettre aux enseignants d'adapter leurs pratiques pédagogiques à leur classe, les élèves de CP ont été évalués en français et en mathématiques en début d'année scolaire et le seront à mi-parcours.

Les élèves de CE1 ont été évalués également ainsi que, et c'est une nouveauté, les CM1.

Les résultats ont été communiqués individuellement aux familles. Les enseignants ont également pu organiser leurs groupes d'APC en fonction de ces résultats.

### *Les activités pédagogiques complémentaires (APC)*

Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.

Les APC se déroulent le matin de 8h20 à 8h50 ou de 16h30 à 18h00.

Autre aide proposée

*Mme Louise Chaptal, psychologue scolaire est présente sur l'école régulièrement*

Mme Chaptal intervient dans les classes à la demande des enseignants. Aucune aide de sa part ne se met en place sans l'accord des parents. Le psychologue scolaire assure un lien essentiel pour les familles et les enseignants. C'est aussi une personne ressource pour aiguiller la pédagogie des enseignants.

### **a) rencontres avec les parents**

Tous les enseignants ont organisé une réunion en début d'année afin de présenter l'organisation de la classe, l'emploi du temps et les projets.

Une remise individuelle d'au moins un livret est prévue dans l'année dans chaque classe.

### **b) projets de l'école**

Les éco-délégués : Les éco-délégués se réunissent régulièrement dans l'année pour porter les projets de l'école en lien avec le développement durable. Les réunions sont présidées par Mme De Lascoups, enseignante en CE1. Cette année, les éco-délégués travailleront sur les règles de tri à l'école et à la maison et développeront un « coin développement durable » à l'entrée de l'école avec une exposition permanente et des élevages.

D'autres projets en lien avec l'écologie sont maintenus : entretien de la mare pédagogique et du poulailler, concours « Ma petite planète » avec la participation de 6 classes de l'école de la maternelle au cycle 3.

Intervention paléo-anthropologue : Christophe Vigerie sera présent sur l'école du 6 au 13 novembre et interviendra auprès des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2.

Intervention de la CPAM en CM1 et CM2 : séance autour de l'étiquetage alimentaire et publicitaire

Intervention d'élèves infirmiers en CE2, CM1 et CM2 : alimentation, activité physique et addiction aux écrans

Bibliothèque de l'école : prêt opérationnel, mobilier commandé avec le budget investissement mairie, nouvelle matinée de couverture de livres les 9/12, 3/02 et 15/06

Le journal de l'école : parution début décembre. Le journal permettra de travailler la production écrite. Il sera diffusé sous la forme d'un affichage papier pour l'école et sous forme numérique à tous les parents.

La grande lessive : Cette année elle se tiendra le 21 mars 2024 .

Dotation classe mobile 6 IPAD : La ville de Colombes fournira prochainement une classe mobile de 6 ipad à l'usage des classes de maternelle.

#### Projets impliquants plusieurs classes

- Participation au concours de mathématiques « Mathador » : classes de CE1A, CE2, CM1 et CM2
- Projet « Marcel Pagnol fait son cirque ! » impliquant les classes de MS-GS, PS-GS et CPC. Ce projet prévoit des activités autour de la pratique du cirque, des visites d'exposition et une restitution auprès des familles.
- L'association « Lire et faire lire » viendra lire des histoires en maternelle et en CP
- Projet « Arts visuels » Les CPA, CPB et CE1B expérimenteront toutes les formes d'expressions plastiques (peinture, sculpture, dessin). Des visites au musée et à la médiathèque sont prévues. Les œuvres des élèves seront exposées à l'école à la fin de l'année.
- Projet chorale : Toutes les classes de cycle 3 (CM1-CM2) travaillent des chansons en anglais, italien et français. Les élèves répètent tous ensemble deux fois par période. Un spectacle sur scène est prévu à la MJC en fin d'année.
- Projet escrime : Une convention avec le club d'escrime de Colombes est en cours d'élaboration. En période 5, les élèves des 3 classes de CP profiteront de 5 séances encadrées par un maître d'armes.

- **Projet Paris** : Les classes de CE2A et B proposeront plusieurs activités tout au long de l'année pour découvrir la capitale (ses monuments, son histoire).

### c) Les festivités

soirée loto : 15 mars pour les élémentaires

matinée jeux : samedi 27 avril pour les maternelles

la grande lessive : le 23 mars

Fête de l'école : Compte-tenu des travaux actuellement dans l'école, l'organisation de la fête n'est pas encore actée.

Brocante : le 28 avril

### **III – L'organisation du périscolaire**

Mme Pigache (responsable du périscolaire) détaille l'organisation pour cette année scolaire.

<b>Temps d'accueil</b>	<b>Nombre d'enfants</b>
Accueil du matin	45 en élémentaires / 20 en maternelle
Restauration	220 en élémentaire / 95 en maternelle
CEL	Etude/ateliers : entre 30 et 60 selon les jours 40 élèves en maternelle

Questionnements / remarques des parents :

- Le temps d'étude en CP n'est-il pas trop long ?

Les enseignants qui encadrent l'étude proposent et/ou autorisent des activités de détente (coloriage...) une fois les devoirs terminés.

- Les enseignants ont-ils adapté la quantité de travail demandée à la nouvelle organisation de l'étude ?

Les enseignants ont pris en compte cette nouvelle organisation mais certaines activités (comme l'entraînement à la lecture en CP) doivent être pratiquées tous les jours.

M.Brick tient à remercier Madame Pigache et son équipe pour la qualité de l'encadrement durant les différents temps.

#### **IV - Le règlement intérieur**

Une modification concerne l'horaire des APC organisée entre 16h30 et 18h00 pour certaines classes.

Le règlement est voté à l'unanimité.

#### **V - Le bilan de la coopérative**

La coopérative scolaire est dotée d'un budget propre destiné à financer principalement des projets éducatifs coopératifs ou des actions de solidarité dans le cadre de l'école. Ses ressources proviennent notamment du produit de ses activités (fête d'école, kermesse, spectacle...) de dons et subventions, ainsi que de la cotisation de ses membres.

**Recettes** : 14 000 euros (brocante, dons parents, vente de photos, tombola de Noël, soirée jeux, vente de sapins)

**Dépenses** : 10 000 euros (**14 euros / élève reversés à chaque coopérative de classe**, intervention de M.Vigier, location de jeux pour la fête de fin d'année, achat d'une machine à barbabapa, inscription au concours mathador, participation au financement du projet cirque )

En ce début d'année, le compte de la coopérative présente un solde positif de 20 000 euros.

#### **VI- Sécurité : exercices incendie, PPMS et sécurité aux abords de l'école**

- *Exercice incendie* : Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 26/09/2023 L'évacuation s'est déroulée sur un temps de 2min30 sec. . 3 exercices seront organisés dans l'année.
- *PPMS (plan particulier de mise en sûreté)* : Un entraînement face à une intrusion malveillante sera organisé le 27 novembre 2023.

Un entraînement départemental avec mise à l'abri se déroulera le 14 novembre 2023.

A l'occasion de chaque exercice, une information décrivant l'organisation est diffusée aux familles.

- Les parents d'élèves alertent sur le caractère très dangereux de la circulation des piétons côté « Estienne d'Orves » depuis la condamnation d'une partie du trottoir en raison des travaux. Les parents demandent à ce que des AVSP soient présents pendant toute la durée des travaux.

## **VII- Travaux agrandissement**

L'impact du niveau sonore des travaux sur les apprentissages est, pour l'instant, très limité.

En revanche, l'espace de cour de récréation a été fortement réduit. Afin d'éviter les incidents et réduire le nombre d'élèves présents à chaque récréation, l'équipe pédagogique a pris la décision d'augmenter le nombre de services de cour. Ainsi, les temps de récréation de maternelle sont répartis sur deux services le matin et deux l'après-midi, les temps de récréation en élémentaire sont répartis en trois services le matin et deux l'après-midi. Les élèves de maternelle et d'élémentaire partagent les mêmes espaces. A l'issue de cette période le bilan est très positif : les récréations se passent très bien.

## **VIII- Bilan évaluation école**

A l'issue du processus d'évaluation de l'école Marcel Pagnol qui s'est déroulé durant l'année scolaire 2022-2023, l'équipe pédagogique a pris connaissance du rapport décrivant les pistes de travail à explorer.

Ce bilan global souligne tout d'abord l'engagement, la vitalité et le professionnalisme des équipes Marcel Pagnol et Jean Moulin ainsi que la vitalité des actions de co-éducation mises en place.

Les principaux axes de travail portent sur le renforcement des liaisons inter-cycles et inter-degré (liaison GS-CP, CM2-6ème), l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques et le renforcement de la communication des réussites des écoles Marcel Pagnol et Jean Moulin afin d'anticiper le rapprochement des deux établissements.

## **IX – Budget cars**

Depuis janvier 2023, la mairie de Colombes a mis en place une nouvelle organisation pour la gestion des cars alloués à l'école. Chaque école se voit attribuer un budget de cars par année civile. La mairie n'ayant pas de prestataire fixe pour les cars, la gestion de ce budget a été difficile ; l'école n'ayant pas de visibilité sur le coût de chaque sortie, il n'a pas été possible d'anticiper les dépenses. Malgré cela, chaque classe a pu profiter d'une sortie en car cette année. La désignation d'un prestataire unique pour l'année 2024 devrait faciliter la gestion à l'avenir.

## **X – Entretien de l'école**

Suite au signalement de nombreux dysfonctionnements dans l'entretien de l'école, la situation s'est considérablement améliorée depuis le retour des vacances d'octobre.

## **XI – Prévention des conflits lors des récréations et pause méridienne**

Les parents s'inquiètent d'un certain nombre de conflits entre élèves non résolus durant les récréations et les temps périscolaires.

Tous les conflits portés à la connaissance des adultes de l'école sont traités. Certaines situations non résolues résultent le plus souvent du simple fait qu'elles ne sont pas portées à la connaissance des adultes de l'école.

Il faut continuer à travailler avec les élèves en leur rappelant l'importance d'alerter les adultes lors d'un incident. Le travail autour des « messages clairs » (gestion des conflits de manière non-violente) doit être renforcé. Il est également proposé de former des élèves « médiateurs » afin d'aider les plus petits à gérer les conflits tout en facilitant la transmission d'informations aux adultes.

**Prochain conseil d'école** : mardi 5 mars 2024